

Appels de la campagne fiscale Zachée

Appels à la justice fiscale

- **Nous appelons à l'adoption d'impôts progressifs sur la fortune aux niveaux mondial et national pour freiner la concentration croissante de la richesse entre les mains d'une minorité de plus en plus puissante, de pair avec une augmentation des dépenses publiques pour éradiquer la pauvreté.** Un renforcement global de l'impôt sur la fortune à l'échelle mondiale selon la proposition du Piquetty pour un impôt de 1% sur les fortunes entre 1 et 5 millions d'euros et un impôt de 2% sur les fortunes supérieures à 5 millions d'euros - ainsi que des droits de succession et autres droits sur la fortune au niveau national sont en mesure de combattre les inégalités et de mobiliser des milliards pour des services sociaux essentiels, notamment la santé, l'éducation et autres.

Nous exigeons qu'il soit mis fin à l'évasion et à la fraude fiscales des sociétés multinationales et des particuliers fortunés. Année après année, de nombreux pays du Sud perdent des milliards de dollars en raison des "prix de transfert", de la "mauvaise facturation commerciale" et d'autres astuces. L'élaboration de méthodes unitaires d'imposition des sociétés pour faire en sorte que les multinationales paient des impôts là où il y a des activités économiques, la fermeture des paradis fiscaux, la publication de rapports pays par pays sur les bénéficiaires et la création d'une commission des Nations Unies pour la coopération fiscale peuvent créer un système plus équitable et plus transparent de taxation des sociétés.

- **Nous demandons de toute urgence des taxes progressives sur le carbone et la pollution à différents niveaux afin de protéger notre seule demeure planétaire.** Des études menées notamment par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indiquent qu'il existe un créneau limité et en voie de disparition rapide pour prévenir les changements climatiques catastrophiques. Les taxes sur le carbone, en particulier pour les grandes entreprises et les consommateurs fortunés, peuvent contribuer à réduire les émissions et à augmenter les recettes pour les investissements dans les énergies renouvelables ainsi que pour couvrir les coûts de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements et des réparations pour les pertes et dommages liés au climat dans les pays pauvres et vulnérables.

- **Nous appelons à la mise en œuvre immédiate d'une taxe sur les transactions financières sur le commerce des actions, des obligations, des devises et des produits dérivés afin de freiner les activités spéculatives qui sont nuisibles.** Les recettes seraient affectées aux biens publics mondiaux et à la protection de nos écosystèmes, ainsi que pour le dédommagement de l'esclavage et d'autres injustices historiques.

Demandes de réparation

- **A mi-parcours de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), nous appelons à la création d'un Fonds de dédommagement pour esclavage, sous la supervision d'une Commission mondiale pour une justice réparatrice, qui serait financé par les impôts.** Ce fonds financerait des domaines clés de la justice

réparatrice : santé, éducation, transfert de technologie, rapatriement, entre autres (comme ceux nommés dans le Plan en dix points de la CARICOM).

- Nous exigeons l'annulation de la dette comme mesure supplémentaire pour apporter réparation et restauration aux nations appauvries par la traite transatlantique des esclaves et aux prises avec les effets galopants du changement climatique. L'annulation de la dette contribuerait à libérer des ressources pour relever les défis économiques, sociaux et écologiques auxquels sont confrontées les nations susmentionnées, souvent enracinées dans des conditions économiques injustes imposées par les pays colonisateurs depuis leur indépendance. La restructuration de la dette n'est pas acceptable car il s'agissait de dettes illégitimes imposées par un système économique injuste.

Appels aux Eglises

- Nous appelons les Eglises à étudier les questions relatives à la fiscalité équitable et au dédommagement de l'esclavage et de la dette écologique sous l'angle des relations de l'alliance établie par Dieu entre nous et envers la terre.

- Nous exhortons à des lectures créatives et prophétiques de l'histoire de Zachée dans Luc 19:1-10. Nous invitons les Eglises à embrasser la bonne nouvelle de Zachée et à la promouvoir dans leur vie et leur témoignage en soulevant les questions de la fiscalité équitable et de la réparation dans leur contexte.

- Nous encourageons les Eglises à se joindre à la campagne de Zachée et à faire pression auprès des gouvernements nationaux et des institutions financières et économiques mondiales pour obtenir une justice fiscale et réparatrice. Nous appelons particulièrement les jeunes de nos églises à se former, à s'organiser et à se mobiliser autour de la fiscalité et de la réparation.

- Enfin, nous appelons les Eglises à organiser leurs finances selon les principes de Zachée pour une fiscalité juste, le partage des ressources et la réparation de l'injustice historique.



La campagne fiscale Zachée fait partie de l'initiative Nouvelle architecture financière et économique internationale, un projet commun du Conseil pour la mission mondiale, de la Fédération luthérienne mondiale, de la Communion mondiale d'églises réformées et du Conseil œcuménique des églises.